

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance ordinaire du conseil
Lundi 11 janvier 2016
À 19h30 au lieu ordinaire des séances

Sont présents : M. Guy Dupuis
M. Mathieu Bourque
M. François Roy
M. François Pinard
M. Luc Laplante

Est absente : Mme. Carmen Arseneault

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Silvie Leclerc, est présente.

02
2016-01-01 Ordre du jour

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption des minutes du mois de décembre 2015
- 04 Approbation des comptes
- 05 Ministère des Transports (travaux emprises des routes)
- 06 Modification règlement de zonage (zone HCI-01)
- 07 Les Pétroles Therrien inc.
 - 07.1 Fonds de roulement
 - 07.2 Lettre de garantie
- 08 Troupe Du Coq à l'Âme (plan de visibilité 2016)
- 09 Jeudis en Chansons (participation)
- 10 Soumissions travaux de réhabilitation des rangs Saint-Charles, Sainte-Anne, St-Edmond et de la route Bureau

Correspondance

- Service incendie Ste-Perpétue (rapport 2015)
- MRC Nicolet-Yamaska (dépôt des projets - Pacte rural 2014-2015)

Varia

Période de questions
Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03
2016-01-02 Adoption des minutes du mois de décembre 2015

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les minutes du mois de décembre 2015, telles que présentées et sans lecture.

Adoptée

04
2016-01-03 Approbation des comptes

CONSIDÉRANT que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des comptes fournisseurs 104 495.92\$ et Accès D 14 817.84\$ (salaires et fournisseurs) ;

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

05

2016-01-04 Ministère des Transports
(travaux emprises des routes)

CONSIDÉRANT que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2016, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque et unanimement résolu par ce conseil :

QUE la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle au cours de l'année 2016 ;

QUE la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue s'engage, comme il est prévu à Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention et ce, selon la procédure et les délais prescrits ;

QUE la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue nomme monsieur Médard Lachance à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTQ en lien avec lesdits travaux.

Adoptée

06

2016-01-05 Modification règlement de zonage
(zone HCI-01)

CONSIDÉRANT que Gestion P.H. Vitres s'adresse à la municipalité dans le but d'obtenir une licence de la SAAQ afin de procéder à la vente de véhicules automobiles ;

CONSIDÉRANT que les lots 42-1-P, 42-5 et 42-P sont actuellement en zone HCI-01 ;

CONSIDÉRANT que l'usage principal du bâtiment est la vente, la distribution et l'installation de pare-brise et de vitres d'autos ;

CONSIDÉRANT que seuls les véhicules de l'entreprise seront mis en vente ;

CONSIDÉRANT que la vente des véhicules est et sera une activité sporadique ;

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue s'engage à modifier son règlement de zonage afin de permettre la vente de véhicules automobiles (zone HCI-01) à titre d'usage complémentaire à un commerce faisant partie de la classe d'usage C1 ou C2.

Adoptée

07 Les Pétroles Therrien inc.

07.1

2016-01-06 Fonds de roulement

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser mesdames Line Thérout et Silvie Leclerc, respectivement mairesse et directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue les documents liés au transfert du fonds de roulement avec Le Groupe Harnois inc. au montant de 1 400\$.

Adoptée

07.2

2016-01-07 Lettre de garantie

CONSIDÉRANT la vente des actifs de la société *Les Pétroles Therrien inc.*, à *Le Groupe Harnois inc.*;

CONSIDÉRANT qu'une lettre de garantie d'un montant de 20 000\$ est demandée en caution ;

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser mesdames Line Thérout et Silvie Leclerc, respectivement mairesse et directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue la lettre de garantie.

Adoptée

08

2016-01-08 Troupe Du Coq à l'Âme
(plan de visibilité 2016)

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque et unanimement résolu par ce conseil de participer au plan de visibilité, catégorie argent, de la Troupe du Coq à l'Âme au montant de 500\$.

Adoptée

09

2016-01-09 Jeudis en Chansons
(participation)

CONSIDÉRANT que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue désire poser sa candidature pour l'événement Jeudis en chansons;

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil de soumettre une demande de participation aux Jeudis en chansons à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec.

Adoptée

10

Soumissions travaux de réhabilitation des rangs Saint-Charles, Sainte-Anne St-Edmond et de la route Bureau.

Le conseil a procédé au dépôt des soumissions et remet l'octroi du contrat à une séance subséquente du conseil municipal.

20h15 Période de questions

2016-01-10 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 20h20.

Adoptée

Line Théroux
Maire

Silvie Leclerc
Directrice générale

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance extraordinaire du conseil
Mercredi 13 janvier 2016
À 13h30 au lieu ordinaire des séances

Sont présents : M. Guy Dupuis
M. François Roy
M. Luc Laplante

Sont absents : M. Mathieu Bourque
M. François Pinard
Mme. Carmen Arseneault

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Silvie Leclerc, est présente.

02

Tous les conseillers présents à la séance extraordinaire renoncent à l'avis de convocation.

03

2016-01-11 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue

02 Renonciation à l'avis de convocation

03 Adoption de l'ordre du jour

04 Soumissions travaux de réfection des rang Saint-Charles, Sainte-Anne, St-Edmond et de la route Bureau

Varia :

Période de questions
Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

04

2016-01-12 Soumissions travaux de réfection des rang Saint-Charles, Sainte-Anne, St-Edmond et de la route Bureau

CONSIDÉRANT que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue a demandé, par appel d'offres publiques, des soumissions concernant la réfection de pavage sur les rangs Saint-Charles, Sainte-Anne, St-Edmond et de la route Bureau;

CONSIDÉRANT la réception et l'ouverture de quatre (4) soumissions à savoir : Sintra inc, R. Guilbeault, Maskimo et Construction & Pavage Portneuf;

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Sintra inc, 911, rue Mathieu, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0 pour l'option 5 du présent appel d'offres.

Il est de plus résolu que l'octroi relatif aux travaux de l'option 5, sont conditionnelles à l'octroi d'une subvention du MTQ volet accélération des investissements sur le réseau routier local et l'approbation des règlements d'emprunt 2015-02 et 2015-03 par le Ministre des affaires Municipales et de l'Occupation du territoire de plus madame Silvie Leclerc directrice générale est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue le contrat ou tout autre document nécessaire au dossier.

Adoptée

13h40 Période de questions

2016-01-13 Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur François Roy et unanimement résolu par ce conseil de lever l'assemblée à 13h40.

Adoptée

Line Théroux
Maire

Silvie Leclerc
Directrice générale

